



**Avenant n°4 à la Convention cadre pour la création de services communs entre  
Bordeaux Métropole et la commune de Floirac  
Révision de niveaux de services 2017-2018**

**Entre**

Bordeaux Métropole représentée par son Président, Monsieur Alain Juppé, dûment habilité par délibération n°2018/ du 21 décembre 2018

d'une part,

**Et**

La commune de Floirac représentée par son Maire, Monsieur Jean-Jacques Puyobrau, dûment habilité par la délibération du XXX

d'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-4-2 et L5211-4-3,

Vu la délibération n°2015/0227 du 29 Mai 2015 par laquelle Bordeaux Métropole a adopté le schéma de mutualisation métropolitain,

Vu la délibération n°2015/0533 du 25 septembre 2015 par laquelle Bordeaux Métropole a adopté les mécanismes de financement de la mutualisation,

Vu la délibération n°2015-772 du 18 décembre 2015 par laquelle Bordeaux Métropole a adopté les conditions de mise à disposition des matériels et bâtiments nécessaires aux activités mutualisées,

Vu la délibération n°2016-62 du 12 février 2016 par laquelle Bordeaux Métropole a adopté la révision des attributions de compensation 2016 des communes membres,

Vu la délibération n°2016-602 du 21 octobre 2016, portant mutualisation-régularisation compétence propreté – communes du cycle 1 – ajustement des attributions de compensation de l'exercice 2016 et suivants,

Vu la délibération N° 2017-25 du 27 janvier 2017, relative à la mise en place de l'attribution de compensation d'investissement,

Vu la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la commune de Floirac, signée en date du 14 décembre 2015,

Vu l'avenant n°1 concernant l'intégration du service commun des domaines « Logement, Habitat » et « Animation économique et emploi » (cycle 2) entre Bordeaux Métropole et la commune de Floirac, signé en date du 9 décembre 2016,

Vu l'avenant n°2 concernant l'intégration du service commun du domaine « Parc matériel » et (cycle 3) entre Bordeaux Métropole et la commune de Floirac, signé en date du 28 décembre 2017,

Vu l'avenant n°3 concernant les révisions de niveau de service 2016-2017 entre Bordeaux Métropole et la commune de Floirac, signé en date du 22 janvier 2018,

Vu l'avis de la Commission locale d'évaluation des charges transférées en date du 9 novembre 2018,

Considérant la volonté des parties de réviser les niveaux de services en application de l'article 13 de la convention cadre de création de services communs,

Considérant qu'il convient de modifier certaines annexes à la convention de création de services communs afin d'intégrer les effets induits des révisions de niveaux de services,

**Il est convenu et arrêté ce qui suit dans le présent avenant :**

### **ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent avenant a pour objet d'intégrer les révisions de niveaux de services arrêtées entre la commune et Bordeaux Métropole du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018.

Il traduit l'impact de ces révisions sur les modalités de mise en œuvre des services communs, les moyens humains et matériels nécessaires à l'activité de ces services et traite les aspects financiers.

### **ARTICLE 2 : DOMAINES CONCERNES PAR LES REVISIONS DE NIVEAUX DE SERVICES**

Les révisions de niveaux de service concernent les domaines suivants :

<b>Domaines</b>	<b>Objet de la révision de niveaux de services</b>
Numérique et systèmes d'information	Evolutions de parc, déploiement 2018 pour les écoles, nouveaux matériels de l'offre de service déployés auprès des équipes de la ville
Cadre de vie – urbanisme - AOS	Retour des frais de prestation pour études urbaines

**ARTICLE 3 : Modification de l'ARTICLE 7 : « NUMERIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION »**

L'article 7 est complété comme suit :

Les révisions de niveaux de services concernent le domaine « Numérique et systèmes d'information ».

Les nouveaux services déployés sont recensés dans les annexes 4 et 4 bis du présent avenant.

Ces annexes viennent remplacer celles établies lors des cycles précédents.

**ARTICLE 4 : Modification de l'ARTICLE 8 « MODALITES DE FINANCEMENT »**

L'article 8 est modifié comme suit :

Le nouveau montant prévisionnel de la compensation financière de la commune est évalué dans l'annexe 5 bis au présent avenant et est actualisé :

- au titre des révisions de niveaux de services,

Le montant définitif sera arrêté par délibération début 2018 à la majorité qualifiée des communes membres et à la majorité simple du Conseil de Métropole dans le cadre de la révision des attributions de compensations, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,

**ARTICLE 5 :**

Les autres articles restent inchangés.

**ARTICLE 6 : DATE D'ENTREE EN VIGUEUR**

Le présent avenant entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Fait à Bordeaux, le

en trois exemplaires.

Pour Bordeaux Métropole,

Pour la commune de Floirac,

Le Président,

Le Maire,

Alain Juppé

Jean-Jacques Puyobrau

Annexe 4 : convention de création de services communs - Floirac



**ANNEXE 4 : Numérique et SI**  
**A LA CONVENTION CADRE POUR LA CREATION DE SERVICES COMMUNS**  
**ENTRE BORDEAUX METROPOLE ET LA COMMUNE DE FLOIRAC**

<b>Date de dernière mise à jour :</b> <b>09/10/2018</b>	<b>Parc</b>	<b>Variations</b>				<b>Nouveau périmètre de référence 2019</b>
		<b>Variations 2018 liées à l'évolution des domaines mutualisés</b>	<b>Commentaires mutualisation 2018</b>	<b>Variations liées aux RNS 2018</b>	<b>Commentaires RNS 2018</b>	
	<b>PC Fixe</b>	<b>168</b>				
	Station de travail agents - Basique	150	1	6	Projet : 1132	155
	Station de travail agents - Avancée	18				18
	<b>PC Portable</b>	<b>11</b>				
	PC Portable - Basique	8		2	Projet : 1132	10
	PC Portable - Ultra-portable	1				1
	PC Portable - Station de travail	2		1	Projet : 1132	3
	<b>MAC</b>	<b>1</b>				
	MAC Portables	1				1
	Imac					0
	<b>Téléphonie mobile</b>	<b>82</b>				
	Téléphones mobiles	82				82
	<b>Smartphone</b>	<b>39</b>				
	Smartphones basiques	39		11	Projet : 1132	50
	Smartphones milieu gamme					0
			1			-1
	<b>Smartphone</b>	<b>0</b>				
	Smartphones haut de gamme					0
	<b>Tablette</b>	<b>199</b>				
	Tablettes	199		3	Projet : 1132	202
	<b>Tablette</b>	<b>0</b>				
	<b>Imprimantes</b>	<b>11</b>				

<b>Date de dernière mise à jour : 09/10/2018</b>	Périmètre de référence 2018 inscrit au contrat	Variations 2018 liées à l'évolution des domaines mutualisés	Commentaires mutualisation 2018	Variations liées aux RNS 2018	Commentaires RNS 2018	Nouveau périmètre de référence 2019
Imprimantes individuelles (dont écoles)	11					11
<b>Multifonctions</b>	<b>39</b>					
Multifonctions	39					39
<b>Ecoles</b>	<b>199</b>					
Postes écoles (portable)	6					6
Postes écoles (fixe)	142			-8	Projet 812 Ecole Pasteur Vider la salle informatique (PSI) – 8 PC, 8 écrans + claviers, souris	134
Tablette Ecole						0
VPI et TNI	51					51
<b>Petit matériel</b>	<b>9</b>					
Fax	0					0
Vidéo-projecteur	9					9
Clés 4G						0
Bornes Wifi	0			5	Projet 1072 *Wifi site M270 (5 bornes)	5
<b>Radio TETRA</b>	<b>0</b>					
Terminaux radio	0			14	Projet : 1132	14
<b>Téléphonie fixe</b>	<b>244</b>					
Téléphones fixes IP et analogique	241					241
Téléphones fixes IP et analogique + extension						0
DECT (terminaux)	3					3
DECT (bornes IP)						0
<b>Autre Matériel</b>	<b>1</b>					
Traceur	1					1



Annexe 4 bis : convention de création de services communs - Floirac

**ANNEXE 4 bis : Numérique et SI**  
**A LA CONVENTION CADRE POUR LA CREATION DE SERVICES COMMUNS**  
**ENTRE BORDEAUX METROPOLE ET LA COMMUNE DE FLOIRAC**

**Parc logiciel mutualisé**

**Variations suite à la mutualisation**

<i>Date de dernière mise à jour : 09/10/2018</i>		Domaine mutualisé par la commune	Nom / titre de l'application	Editeur ou Développement interne	Evolution	Commentaires
<b>Productivité / transverses</b>						
	Windows Server		Windows Server Datacenter 2 proc (SA)	Microsoft		
	Windows Server		Windows Server standard	Microsoft		
	Corecal Windows		Windows Server Cal	Microsoft		
	Corecal Windows		Windows Server Cal (acquisition + SA)	Microsoft		
	Windows Exchange		Windows Exchange Serveur Standard (SA)	Microsoft		
	Cal Exchange		Exchange cal	Microsoft		
	Cal Exchange		Exchange cal (acquisition + SA)	Microsoft		
	Bureautique		Office Standard	Microsoft		
	Bureautique		Office Standard (acquisition + SA)	Microsoft		
	Bureautique		Office Pro	Microsoft		
	Bureautique		Office Standard Education	Microsoft		
	Bureautique		Office Standard Education (acquisition + SA)	Microsoft		
	Bureautique		Project	Microsoft		
	Bureautique		Visio	Microsoft		
	Windows Remote		Windows remote dsktp service user cal	Microsoft		
	Espaces collaboratifs		Sharepoint	Microsoft		
	Visio conférence					
	Suite créative		Adobe crative suite 6 désign Standard	Adobe		
	Webmaster		Adobe CS6 Design Web	Adobe		
	Soft Phone		Airwatch	Vmware		
	Analyse de données (Data mining, BI, ...)					
	Dématérialisation		Fast	Chambre de Commerce		
	Dématérialisation		Signature électronique (licence + clé)	Chambersign		
	Police municipale		Logipol	Agelid		
	Ecran multimédia		Ensemble d'applications	UGAP		
	Gestion électronique du courrier		Elise	Archimed		
<b>Métiers</b>						
	Finances	Oui	ASTRE GF	GFI		
	Commande publique	Oui	Marco	Agysoft		
	Ressources humaines	Oui	Astre RH	GFI		
	Bâtiments/Stratégie immobilière et foncière/Logistique/Moyens généraux	Oui	Autocad	Autodesk		

Date de dernière mise à jour : 09/10/2018	Domaine mutualisé par la commune	Nom / titre de l'application	Editeur ou Développement interne	Evolution	Commentaires
Bâtiments/Stratégie immobilière et foncière/Logistique/Moyens généraux	Oui	Autocad bibliothèque architecture et bâtiments	Autodesk		
Bâtiments/Stratégie immobilière et foncière/Logistique/Moyens généraux	Oui	Illustrator CS4	Autodesk		
Espaces verts	Oui	Jardicad	Jardisoft		
Cadre de vie, urbanisme, et AOS	Oui	Droits de cités + APPIC	Opéris		
Logement, Habitat et Politique de la ville	Oui	Illustrator CS4	Adobe		
Culture	Non	Aloes	Archimed		
Police municipale	Non	Logipol	Agelid		
Population	Non	ASWEB (action sociale)	Berger Levraut		
	Non	REQUIEM		Ajout	
	Non	Réactualisation de prix ASWEB			
Culture	Non	Finale 2012	Edinote		
Population	Non	Mélo die (état-civil)	Arpège		
Population	Non	Concerto + Espace Citoyen (resto, clsh, école musique et danse, RAM...)	Arpège		
Police municipale	Non	Verbalisation électronique		Ajout	
	Non	TAP (Temps d'accueil périscolaire) - Nouveau module de concerto			
Population	Non	Adagio (Election)	Arpège	Ajout / Extension	
	Non	ATAL (gestion des services techniques)			
	Non	ATAL/ASTRE GF Interface de gestion des bons de commandes			
<b>Middleware et logiciels supports</b>					
Réseaux, voix, data					
Bases de données		Windows SQL Server Std Core	Microsoft		
Windows SQL		SQL servercStd Education	Microsoft		
Windows SQL		Cal SQL Server Std Education	Microsoft		
Ordonnanceur / automate d'exploitation					
Supervision des applications et des composants techniques					
Sauvegarde (50 To)		Backup Exec	Symantec		
Gestion / supervision des données et droits associés					
Système de gestion de bases de données relationnelles					
Système de gestion de bases de données relationnelles					
Gestion des annuaires techniques					
Gestion des éditions					
Virtualisation de serveurs		VMWare			
Supervision réseau					
Virtualisation d'applications					
Gestion des impressions					
Monitoring, pilotage et supervision					
Outils de gestion du support : gestion des tickets, MDM, gestion du parc		Clarilog	Clarilog		
Administration des postes, télé distribution					

<b>Date de dernière mise à jour : 09/10/2018</b>	Domaine mutualisé par la commune	Nom / titre de l'application	Editeur ou Développement interne	Evolution	Commentaires
Logiciels sécurité (antivirus, firewall logiciels, outils de cryptage et de gestion de clés,...).		Office Scan	Trend Micro		
Logiciels sécurité (antivirus, firewall logiciels, outils de cryptage et de gestion de clés,...).		Office Scan Education	Trend Micro		
Logiciels sécurité (antivirus, firewall logiciels, outils de cryptage et de gestion de clés,...).		Drivelock	Query		
Pilotage de l'activités et des projets					

*Nouveauté*



## Ville de FLOIRAC

### Chiffrage Total

Base CA

Nombre d'ETP mutualisés

	Numéro de poste	Assiette et méthode de calcul	Contenu détaillé	Montants
<b>Coûts réels des ETP</b> <b>0</b>	<b>1</b>	<b>Rémunérations brutes + charges patronales + mutuelle / œuvres sociales et collectives + EPI</b>		
		Cadre de vie - Urbanisme - AOS		<b>0</b>
		Numérique et systèmes d'information		<b>0</b>
<b>Charges directes réelles de fonctionnement</b> <b>2 691</b>	<b>2</b>	<b>Fournitures et achats indispensables au fonctionnement propre du service: contrats de services, contrats de maintenance informatique...</b>		
		Cadre de vie - Urbanisme - AOS		<b>-15 000</b>
		Numérique et systèmes d'information		<b>17 691</b>
<b>Coûts de renouvellement des immobilisations</b> <b>11 862</b>	<b>3</b>	<b>Matériels, mobiliers, véhicules d'intervention, outils informatiques métier dédiés, bâtiments techniques... (AC investissement sauf frais financiers)</b>		
		Cadre de vie - Urbanisme - AOS		<b>0</b>
		Numérique et systèmes d'information		<b>11 743</b>
		<b>Frais financiers (AC de fonctionnement)</b>		<b>119</b>
<b>Forfait communal des dépenses d'entretien des bâtiments</b> <b>0</b>	<b>4</b>	<b>Dépenses d'entretien par mètre carré. (Pour info, 34 € par an par m2 par agent pour Bordeaux Métropole).</b>		
		Cadre de vie - Urbanisme - AOS		<b>0</b>
		Numérique et systèmes d'information		<b>0</b>
<b>Forfait charges de structure</b> <b>54</b>	<b>5</b>	<b>Coûts des charges de structure et fonctions supports. Variable de 15 à 2 % des postes 1,2 et 4 en fonction des services supports mis en commun.</b>		
			2,00%	<b>54</b>

<b>Total révision AC</b>	<b>14 607</b>
AC Fonctionnement	2 864
AC Investissement	11 743